



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Médiateur des relations commerciales agricoles

Paris, le 19 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

La Fédération Nationale Ovine (FNO) a saisi le Médiateur des relations commerciales agricoles au sujet des difficultés que les éleveurs de brebis laitières rencontrent pour obtenir des entreprises de transformation des prix d'achat couvrant les augmentations des coûts de production de leur lait.

A la suite de cette saisine, le médiateur a reçu, à leur demande, les représentants de l'association interprofessionnelle du lait et produits laitiers de brebis des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que ceux de la Confédération générale de Roquefort.

Un constat commun sur la hausse significative des coûts de production ressort de ces consultations, en dépit des caractéristiques propres à chaque bassin de production.

L'Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (IPAMPA) nécessaires à la production du lait de brebis est en effet en forte augmentation de +18 % pour les trois dernières campagnes 2011, 2012, 2013 alors que le prix d'achat moyen du lait par les entreprises de transformation n'a progressé par exemple que de respectivement 3,8 % et 0,96 % sur la même période, pour les bassins de Roquefort et des Pyrénées Atlantiques.

Partant de ce constat, les principales entreprises de transformation sont entrées en négociation avec la grande distribution en s'engageant à partager équitablement avec les éleveurs les hausses tarifaires qui leur seraient accordées au titre de 2014, ceci afin de tenir compte de l'augmentation des coûts de production de ces derniers.

Le médiateur prend acte avec satisfaction de cet engagement.

Il rappelle toutefois que l'amélioration durable de la situation de la filière « lait de brebis » nécessite, outre la juste valorisation des produits sous signe de qualité, une réflexion stratégique sur la diversification des débouchés à l'exportation et l'amélioration de la productivité tant des éleveurs que des transformateurs. Il se réjouit à cet égard que la Confédération générale de Roquefort ait commandité un audit dans cette perspective.

